

Objet : Création d'une FATO à Angoulême
En vigueur : Du 13 juillet 2023 au 15 février 2024

Lieu : FIR Bordeaux LFBB et AD : Angoulême Brie-Champniers LFBU



Extrait carte

DESCRIPTION

Le présent SUP AIP a pour objectif de porter à la connaissance des usagers la création d'une FATO (Final And Take-Off area), au Sud-Ouest de la piste revêtue 10/28.

L'utilisation de cette FATO est réservée aux hélicoptères basés ou autorisés par l'exploitant.

Dimensions de la FATO : 300 m x 21 m.

Orientation magnétique : 10/28 (96°/276°).

Accès à la FATO depuis l'aire de trafic :

- Au décollage : Accéder à la piste revêtue par les TWY W, M ou E, puis emprunter la voie de translation par effet de sol (marques jaunes).
- A l'atterrissage : Suivre les circuits publiés sur la carte AD 2 LFBU ATT 01.

Point d'attente :

Le point d'attente est situé au Sud-Est de la FATO.

DATES ET HEURES D'ACTIVITE

SR-SS.